

Communiqué de presse

Paris le 05 Septembre 2019

Réforme des retraites : La FFPS¹soutient la motion portée par l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL).

Un Conseil National extraordinaire de l'UNAPL s'est tenu hier à Paris. La FFPS a participé à cette réunion pour porter la voix des praticiens de santé qui risquent d'être extrêmement impactés par cette réforme.

La FFPS comprend la forte inquiétude des praticiens de santé libéraux, elle privilégie cependant la voie du dialogue et de la négociation et en conséquence ne se joindra pas au mouvement du 16 septembre.

Elle demande instamment au gouvernement qu'il lui soumette un calendrier de négociations et des projections claires sur les scénarii qui se dessinent au travers du rapport du Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites.

La FFPS apporte son soutien à la motion élaborée conjointement lors du Conseil National et qui sera portée par Michel Picon, Président de l'UNAPL, lors de son entretien avec le Premier Ministre Édouard Philippe, la Ministre de la santé Agnès Buzyn et Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites, programmé le 06 septembre.

http://www.unapl.fr/espace-presse/communiques/reforme-retraites-motion-adoptee-conseil-national

La FFPS rappelle qu'elle se ralliera à un mot d'ordre de mobilisation massive des professions libérales si les spécificités des praticiens de santé conventionnés ne sont pas prises en compte dans la réforme.

Contact Presse: Daniel Guillerm Président 06 08 84 50 27

.

¹ Créée en août 2017, elle se compose des principaux syndicats d'infirmiers libéraux, de masseurs-kinésithérapeutes, d'orthophonistes, d'orthoptistes et de pédicures-podologues, à savoir : Convergence infirmière, la FFMKR, la FNI, la FNO, la FNP, l'ONSIL, l'UNSMKL, le SNAO et le SNIIL.